

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le trois juin deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Madame Dorinne BALOCHE, Maire de Renazé.

Étaient présents : Dorinne BALOCHE, Patrick GAULTIER, Mireille BEDOUET, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAÏN, Roger RICARD, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Armelle JOLYS, Isabelle LAUNAY, Romain BRETON, Sophie DESMIER, Sylvine GAULTIER.

Étaient absents ou excusés : David HOCDE, Claude PAILLARD, Norbert LIVENNAIS, Damien DESERT, Claude JUGE, Aude LECLERC-VOUAUX.

M Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M David HOCDE.

Mme Mireille BEDOUET est porteuse d'un pouvoir de M Norbert LIVENNAIS.

Mme Dorinne BALOCHE est porteuse d'un pouvoir de M Claude PAILLARD.

M Patrick GAULTIER est porteur d'un pouvoir de M Damien DESERT.

Mme Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE est porteuse d'un pouvoir de M Claude JUGÉ.

Mme Christelle EVAÏN est porteuse d'un pouvoir de Mme Aude LECLERC-VOUAUX.

Mme le Maire constate que le conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement et œuvrer.

M. Roger RICARD est élu secrétaire de séance.

BATIMENTS

2025 – 083 : AVENANT N°1 - AUTOCONSOMMATION ELECTRIQUE - ATELIER COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025 – 084 : PROLONGATION DU DELAI DES TRAVAUX - AUTOCONSOMMATION ELECTRIQUE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025 – 085 : AVIS SUR LA VENTE PAR MAYENNE HABITAT D'UN LOGEMENT AUX LOCATAIRES - 5 ALLEE DES CHATAIGNIERS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

INTERCOMMUNALITE

2025 – 086 : AVENANT AU CONTRAT POUR LA REUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2025 – 087 : RECOURS DE L'ASSOCIATION « LA MINE DANS LE MILLE » - LOCATION SALLE DE L'ESCALE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

LOTISSEMENTS

2025 – 088 : VENTE D'UNE PARCELLE - LOTISSEMENT DU MAINE – LOT N°51

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

CULTURE

2025 – 089 : TARIFS JEU DE PISTE AU MUSEE DE L'ARDOISE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 12 juin 2025.

***Le Maire,
Dorinne BALOCHE***